

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 JANVIER 2016

Convocation du 18 Janvier 2016.

LE MARDI VINGT SIX JANVIER DEUX MIL SEIZE, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Mairie d'Ouarville, à 20 h 30, sous la présidence de M. Jean-Michel DUBIEF, Maire.

Etaient présents :

DUBIEF Jean-Michel, PINGUENET Patrick, BAUER Frédérique, VEILLARD Michel, BILLON Michel, ORSINI Bruno, BODA Roland, CORDEAU Marie-Odile, PINEAU Denis, AGOSTO Claude, BESNARD Jean-Philippe, MINARD Frédéric, SEILLE François.

Absents excusés : CLAVIER Gérard, PICHARD Guillaume,

Pouvoir : CLAVIER Gérard à M. DUBIEF Jean-Michel.

PICHARD Guillaume à Mme BAUER Frédérique.

La majorité du conseil est représentée.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Mme BAUER Frédérique est élue secrétaire de séance.

Inscription d'une question supplémentaire à l'ordre du jour :

« Mise en conformité avec la Loi, du taux d'indemnité de fonction du Maire ».

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'inscription de cette question.

M. le Maire expose que l'article 3 de la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015, fixe, pour les communes de moins de 1 000 habitants et à compter du 1^{er} janvier 2016, les indemnités de fonction du maire à titre automatique au taux plafond.

- la commune a déjà délibéré sans que l'indemnité du maire soit au plafond, il faut donc re-délibérer pour se conformer à la loi.

Pour information :

Net actuel : 823,05 – avec nouveau taux : 1 052,14 € soit une différence de 229,09 €

M. le Maire, étant partie prenante sur cette question, quitte la salle.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, la modification du taux de l'indemnité de M. le Maire au taux plafond (31 % indice brut 1015).

M. le Maire remercie le Conseil.

I - Le point sur les travaux en cours

Rue de la République et Passage du Four :

Les travaux sont terminés, les plantations ont été réalisées début janvier comme prévu.

Reste la mise en place des bacs sur la petite place.

Il est prévu de déplacer le bac à verre de la place en face de l'église et de l'emmener à proximité du cimetière.

La réception des travaux de voirie (pour la partie Villedieu) a eu lieu le 13 janvier 2016.

II - Présentation des avant-projets voirie 2016

Aménagements de la voirie :

2 - 1 Rue de la République

➔ Place en face de l'église et continuité du trottoir devant le cabinet médical

Actuellement, sur cette place :

- Est installé un poste de refoulement comportant des arrivées /départs de canalisations pour le réseau collectif de l'assainissement,

- Les emplacements de stationnement ne sont pas matérialisés.

Dans un avenir très proche sont prévus :
Pour le poste de refoulement, un système de désodorisation,
L'installation d'un coffret de distribution pour la fibre optique,

Suite à la réalisation de ces travaux, cette place nécessitera une réfection et un aménagement dans la continuité des travaux d'aménagements sécuritaires déjà réalisés rue de la République.

Projet :

- . Installation de chantier, suppression de l'existant : mobilier urbain, enlèvement des trottoirs et chaussée,
- . Terrassement, révision de la structure et revêtement en béton bitumineux,
- . Fourniture et pose des bordures caniveaux,
- . Création de places de stationnement pour les riverains et les patients du cabinet médical jouxtant cette place.
- . Mise à niveau des différentes chambres existantes,
- . Raccordement Eaux Pluviales.

Montant estimé des travaux : 42 483,50 € HT

→ Section depuis l'entrée du Centre de secours jusqu'à l'angle avec la rue des Tilleuls.

- Une place de stationnement pour une borne de recharge pour voitures électriques est prévue à droite de la sortie du centre de secours. Afin d'intégrer et de sécuriser cet emplacement dans ce secteur, le trottoir sera aménagé depuis la rue des Tilleuls jusqu'à la sortie de centre de secours.

Projet :

- . Installation de chantier, suppression de l'existant : mobilier urbain, enlèvement des trottoirs et chaussée,
- . Terrassement, révision de la structure et revêtement en béton bitumineux,
- . Fourniture et pose des bordures caniveaux,
- . Mise à niveau des différentes chambres existantes,
- . Raccordement Eaux Pluviales.

Montant estimé des travaux : 19 432,50 € HT

MONTANT TOTAL ESTIMÉ DE CES 2 SECTIONS : 61 916,00 € HT
MONTANT TOTAL ESTIMÉ DES HONORAIRES MAITRISE D'ŒUVRE : 4 953,28 € HT

2 - 2 Rue de Chartres

- Trottoir depuis la rue des Tilleuls jusqu'à l'entrée de la salle des fêtes

Le trottoir de la rue de Chartres depuis la salle des fêtes jusqu'à l'angle avec la rue des tilleuls, actuellement en terre et calcaire, outre les riverains et les utilisateurs de la salle des fêtes est emprunté tous les jours par les enfants des écoles pour se rendre à la salle des fêtes qui fait office de cantine.

Dans la continuité des travaux d'embellissement déjà réalisés dans les rues de la Commune, et pour des raisons de sécurité, cette section sera aménagée pour créer un plus grand nombre de places de stationnement le long du trottoir et permettre un large passage pour les piétons.

Projet :

- . Installation de chantier, suppression de l'existant : mobilier urbain, enlèvement des trottoirs et chaussée,

- . Terrassement, révision de la structure et revêtement en enrobé,
- . Fourniture et pose des bordures caniveaux,
- . Trottoirs en enrobé rouge et noir,
- . Mise à niveau des différentes chambres,
- . Raccordement Eaux Pluviales.

Montant estimé des travaux : 50 960,00 € HT

MONTANT TOTAL ESTIMÉ DE CETTE TRANCHE de TRAVAUX : 50 960,00 € HT

MONTANT TOTAL ESTIMÉ DES HONORAIRES MAITRISE D'ŒUVRE : 4 076,80 € HT

La mise en concurrence sera lancée en fonction des finances de la commune, après le vote du budget.

III - Demande Subvention FDAIC 2016

Aménagements de la voirie :

3 - 1 Rue de la République :

Le Conseil Municipal approuve le projet d'aménagement de la voirie de la RD 939 sur deux secteurs : la place en face de l'église et entre le centre de secours et la rue des tilleuls, rue de la République à OUARVILLE. Cette opération comportant des travaux :

- . d'installation de chantier, suppression de l'existant : mobilier urbain, enlèvement des trottoirs et chaussée, terrassement, révision de la structure et revêtement en béton bitumineux, fourniture et pose des bordures caniveaux, création de places de stationnement pour les riverains et les patients du cabinet médical jouxtant cette place, mise à niveau des différentes chambres existantes, raccordement Eaux Pluviales,

est estimée à 61 916 € HT soit 74 299,20 € TTC, plus les honoraires Maîtrise d'œuvre à 4 953,28 € HT soit 5 943,94 € TTC.

TOTAL estimé : 66 869,28 € HT soit 80 243,14 € TTC.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre du FDAIC pour cette réalisation, pour un montant de 20 060 € soit 30 % du montant HT.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant : 2^{ème} trimestre 2016.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Fdaic 2016	20 060,00	30 %
Autofinancement	60 182,36	
Coût total	80 243,14	

3 - 2 Rue de Chartres :

Le Conseil Municipal approuve le projet d'aménagement de la voirie de la rue de Chartres à Ouarville : depuis l'entrée de la salle des fêtes jusqu'à la rue des tilleuls.

Cette opération comportant des travaux :

- . d'installation de chantier, suppression de l'existant : mobilier urbain, enlèvement des trottoirs et chaussée, terrassement, révision de la structure et revêtement en enrobé, fourniture et pose des bordures caniveaux, trottoirs en enrobé rouge et noir mise à niveau des différentes chambres existantes, raccordement Eaux Pluviales,

est estimée à 50 960,00 € HT soit 61 152,00 € TTC, plus les honoraires Maîtrise d'œuvre à 4 076,80 € HT soit 4 892,16 € TTC.

TOTAL estimé : 55 036,80 € HT soit 66 044,16 € TTC.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre du FDAIC pour cette réalisation, pour un montant de 16 511 € soit 30 % du montant HT.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant : 2^{ème} trimestre 2016.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Fdaic 2016	16 511,00	30 %
Autofinancement	49 533,16	
Coût total	66 044,16	

IV - Compte-rendu de la Commission d'aménagement

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la réunion qui a eu lieu en présence des représentants du Pays de Beauce, du Conseil Départemental (services aménagement des mares et voirie), ainsi que de Mme Montceau du Cabinet GILSON, afin d'étudier le projet d'aménagement de la mare de la rue d'Orléans :

Pour mémoire : Coût estimatif des travaux : 153 655 € HT + honoraires 15 000 € HT

3 dossiers de subventions seront sollicités :

- au titre de la réserve parlementaire de M. VIGIER, Député. La demande est en cours, pour obtenir 10 % du montant HT des travaux soit 16 865 €.
- au titre des « aménagements des mares d'Eure et Loir » auprès du Conseil Départemental d'Eure et Loir : la subvention pourrait représenter 60 % sur montant HT des travaux liés à la mare proprement dits (sont exclus les travaux de voirie et aménagement de la sente).
- Auprès de la Région via le Pays de Beauce : la subvention pourrait représenter 30% voire 40 % sur la dépense éligible (soit la totalité sauf la sente).

Le lancement de l'appel d'offres sera fait après le vote du budget.

V - Comité d'animation : préparation de la fête de printemps

Samedi 5 mars : soirée organisée par le Comité d'animation

M. SEILLE en donne le programme :

Il est proposé une soirée « paëlla ». Le repas confectionné sur place, sera confié à un prestataire.

Les tarifs proposés seront d'environ 10/12 € par personne

Une sonorisation est prévue pour animer une soirée dansante.

Dimanche 5 juin :

La fête se déroulera sur le site du Moulin.

Thème : le thème n'est pas encore retenu définitivement, mais l'idée des jeux olympiques, jeux anciens, est lancée.

Repas : reste à déterminer le menu : cochon grillé, mouton, barbecue, autre

Le Comité se réunira le 2 février prochain pour définir plus précisément l'organisation de ces deux fêtes.

VI - Projet éolien sur SANTEUIL : information

M. le Maire informe qu'il a reçu avec M. Pinguenet la Société JPEE qui propose au Conseil une réunion d'information sur les caractéristiques et les techniques des éoliennes en vue de l'implantation de 2 machines sur le territoire de la commune.

M. le Maire propose de recevoir cette société en début de séance, lors du prochain conseil.

VII - Questions diverses

. Demande d'implantation d'un marchand de légumes ambulant :

M. Colignon, marchand ambulant demeurant à DENONVILLE souhaite un emplacement pour son stand, à OUARVILLE.

Le Conseil propose qu'il s'installe gratuitement les vendredis de 12 h 00 à 19 h 00 sur la place en face de l'église.

. Fusion de Communes : M. le Maire informe que les Communes de Réclainville et Louville n'ont pas souhaité poursuivre l'étude de fusion avec Ouarville. Le Conseil de Moutiers ne s'est pas encore prononcé mais dans la mesure où il n'y a pas continuité territoriale ce projet est impossible.

. Eclairage Public : Passage des 3 Marchands : vérifier s'il y a des candélabres et s'ils fonctionnent.

. Des perturbations sont signalées sur les postes de télévision des habitants de la commune. M. le Maire informe qu'elles seraient dues aux travaux de mise en place de la TNT sur les antennes relais.

. Station d'épuration : M. PINGUENET signale un dysfonctionnement sur les biodisques. Des devis sont en cours avec TRP et Ets Robert pour changer les paliers des arbres inox.

. M. BODA réitère sa demande d'entretien des trottoirs d'Ossonville : M. le Maire répond qu'avant de refaire les trottoirs, il faut refaire le réseau d'eau.

Un programme de travaux de réfection du réseau et des trottoirs sera à étudier pour 2017.

. M. PINGUENET annonce la naissance de son petit-fils Mahé PINGUENET le 14 Décembre 2015. Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à Mahé.

La séance est levée à 22 h 20

Prochain Conseil : Proposition :

Mardi 23 Février 2016 - budgets annexes eau/assainissement

Mardi 29 Mars 2016 - budget principal

Copie intégrale,
Le Maire.